

PROCÈS VERBAL

CODIR

27 NOVEMBRE 2025

RÉUNION DE COMITÉ DIRECTEUR
27/11/2025 – 20H

Présents : Marc CHARPENEL, Lionel SORLUT, Agnès VITTI, Gilles DUTHEL, Corinne GLATTARD, Joëlle HUSTACHE MARMOU, Clément BOUYSSOU, Marlène CASTANHEIRA, Bernard GRANDJEAN, Charlotte PAGE, Gilbert LAMOTHE, David GUTKNECHT, Michel CANDELA, Pierre-Antoine LASSELIN, Christelle DESOEUVRE, Patrick GIRAUD, Jacques CREUSET, Nathalie MEILLAND, Cécile ORY, Dominique BARRE, Freddy LEPERCQ, Gérard MURGUES, Béatrice BALMA, Christian GRANDJEAN, Rémy DUTOIT

Excusés : Jocelyne FAURE-BOUGAIN, Arnaud MOUNIER, Christine THIEBAULT, Jean-Paul KLEIN

Absents : Fawaz ADJIBADE, Noah GUEDJ

Invités : Joël SCOMPARIN

Comme communiqué aux membres du Comité Directeur en amont de la réunion, l'ordre du jour suivra les points suivants :

1 - Ouverture de la réunion -> Lionel

- Point sur la situation actuelle
- Parole Jacques et Joël

2 - Point suite présentation Audit au bureau du 24/11/2025

- Présentation et réflexion sur les orientations liées
- Établissement feuille de route (timing) mise en place des dispositions

3 - Recommandations FFBB

- État des lieux actuel et recommandations FFBB
- Réflexion sur les orientations politiques/stratégiques à venir.

4 - Points divers et tour de table

1 - Ouverture de la réunion

- Réunion visant à faire le point sur la situation après la démission de Pierre de la FFBB (lundi 17/11/25) et du comité (jeudi 20/11/25).
- La Fédération reste très attentive et souhaite accompagner le comité dans la mise en place de mesures et demande à Joël Scomparin (président de la ligue AURA) de faire le lien (avec la FFBB) et de nous apporter son soutien.
 - Intervention de Joël (mandaté par la FFBB) : rôle d'accompagnement et de conseil.
 - Importance de la posture et de l'organisation future.
- Les clubs ont été informés.
- Préparation des recommandations fédérales.

PROCÈS VERBAL
COVIDIR

27 NOVEMBRE 2025

2 - Point sur l'audit

Points clés abordés

1. Présentation par Lionel des constats techniques issus d'un audit interne et définition d'un plan d'action pour sécuriser les procédures comptables, bancaires et RH, de Sandra BEUGRAS « société ENDRIX ».

Renforcement de la gouvernance

En concertation avec la Fédération, le Bureau a décidé de renforcer ses procédures de contrôle interne.

Un cabinet d'expertise comptable a accompagné le Bureau dans l'établissement d'un plan d'action visant à optimiser les circuits de validation financière, la traçabilité des décisions et la sécurisation des processus.

Déploiement progressif d'ici janvier 2026.

Le CODIR conforte le bureau dans ces démarches.

3 - Recommandations FFBB

- *Recommandations fédérales :*
 - Organisation rapide d'une AGE.
- *Décision du CODIR :*
 - Accord unanime pour suivre les directives fédérales (et du bureau CD69) et organiser l'AGE rapidement. **Le 24 janvier 2024 à BRON.**

4 - Points divers

- *Réduction des coûts de fonctionnement*
 - Dépenses des frais fixe actuelles (téléphonie, location de matériel, imprimantes, informatique).
 - Mission confiée à Clément et Arnaud pour audit et optimisation.
- *Mutualisation avec la Ligue (horizon 2027)*
 - Prévision de regroupement dans les mêmes locaux.
 - Mutualisation des ressources (informatique, imprimantes)
- *Organisation interne et événements*
 - Attribution des trophées (Académiciens) : plusieurs dates fixées (6 décembre à Villefranche, 13 décembre à Communay).
 - Préparation du camp d'été 2026 : inscriptions bientôt ouvertes.
 - Réunion des salariés prévue le 18 décembre, suivie d'un repas convivial à frais limités

PROCÈS VERBAL
CODIR

27 NOVEMBRE 2025

- *Calendrier sportif*
 - Modification imposée par la Fédération (tournoi à Villeurbanne) : décalage des journées de championnat d'une semaine (voir calendrier en PJ).

Vote unanime pour la modification.

- *Formation / Arbitrage*
 - Objectif : 120-130 arbitres validés cette saison (actuellement 60-70 inscrits).
 - Besoin global : 350 arbitres.
- *Communication et solidarité avec les clubs.*
 - Réunion récente avec les clubs (démarches clubs au CD69) très positive.
- *Information qualification*
 - Période de mutation exceptionnelle : jusqu'au 28 février.
- *Divers*
 - Fin des repas organisés par le comité après réunions (réduction des frais).

PROCÈS VERBAL
CODIR

27 NOVEMBRE 2025